

27/09/2018



TECHNIQUES

Fusion des corps techniques au sein du MI confirmée

Porteur de ce projet, le SNAPATSI a convaincu l'administration !

En point 3 de l'ordre du jour du Comité Technique Ministériel du 23 septembre 2018, le ministère de l'Intérieur présente suite à la réunion du 19 juillet son rapport de présentation de la filière technique.

Dans son texte il inscrit :

"La fusion des corps ADTIOM avec celui des ATPN est apparue indispensable pour valoriser les métiers de ces agents et leur offrir de meilleures perspectives de carrière. Cette fusion permettra d'unifier et de renforcer l'attractivité de ce corps en permettant notamment aux actuels ADTPN de rejoindre le corps des Contrôleurs (Catégorie B). Elle s'accompagnera de perspectives de progression de carrière et de montée en compétences et en technicité (notamment en lien avec la mise en place des 4 nouvelles spécialités dans le corps des contrôleurs de Catégorie B présentées ci-dessus).

Les travaux interministériels ont été engagés et seront présentés à l'occasion d'un des premiers Comité Technique Ministériel de 2019."

Résultat du vote :

13 voix POUR dont le SNAPATSI CGC

1 voix ABSTENTION : Le SNIPAT ex FO !

**A VOUS DE
JUGER !**

BUREAU NATIONAL

52 rue de Dunkerque
75009 PARIS

Tel. 01.55.34.33.20
Fax. 01.44.53.01.14

snapatsi@snapatsi.fr

**Le SNAPATSI travaille pour
votre avenir et vous défend !**